
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 AOÛT 2022

Présents : DUPONT, Bourgmestre, Président ;
GUERARD, SGALLARI, FAIGNART, DUMORTIER, SLUYS, Echevins ;
DESCHAMPS, ROMPATO, GODEFROID, ROSSIGNOL, MONFORT, SAUVAGE,
JAMINON, CORBISIER, DE LAEVER, DECAMPS, DIERICKX, VANDERVELDEN,
DEBLANDRE-STIRMAN, WALEM, DEPRETER, Conseillers ;
VAN PEETERSEN, Présidente du Centre Public d'Action Sociale avec voix
consultative ;
WISBECQ, Directeur général.

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h31.

SÉANCE PUBLIQUE

1) PERSONNEL COMMUNAL - Prestation de serment du Directeur financier commun Commune/CPAS stagiaire

Ce jour vingt-neuf août de l'an deux-mille-vingt-deux, à 19 heures 30, faisant suite à une convocation écrite du Collège communal, remise par courriel le 25 août 2022, a comparu en séance publique du Conseil, devant Nous, Xavier DUPONT, Bourgmestre de la Commune d'Ecaussinnes :

Monsieur Eric MAINIL, né à La Hestre, le 13 février 1964, domicilié à la rue Jean Jaurès, 49 à 6010 Couillet, nommé en qualité de Directeur financier commun Commune/CPAS stagiaire avec effet au 1er septembre 2022 par le Conseil communal en séance du 23 août 2022.

Lequel comparant a, en exécution de l'article L1126-4 du CDLD, prêté entre nos mains le serment prescrit par l'article L1126-1 du CDLD, dont la teneur suit :

"Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge".

Le Président prend acte de la prestation de serment et déclare Monsieur Eric MAINIL installé dans sa fonction de Directeur financier commun Commune/CPAS stagiaire à dater du 1er septembre 2022.

Lecture faite, le comparant signe avec Nous.

SEANCE A HUIS CLOS

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les délibérations tenues à huis clos ne sont pas reprises dans cette version publique du procès-verbal.

Monsieur le Président clôture la séance à 19h36.

Le Conseil communal,

Le Directeur général,
R. WISBECQ



Le Président,
X. DUPONT